



**Dispositif d'appui
à la coordination**

Une organisation de proximité pour améliorer la prise en charge des situations complexes

Depuis le 1er juillet 2022, 13 équipes pluriprofessionnelles peuvent désormais orienter, informer et accompagner les professionnels et structures qui font face à des patients en situation de vie complexe. Dans chaque département, les équipes des dispositifs d'appui à la coordination, (DAC) rendent plus lisibles les ressources disponibles sur les territoires afin de favoriser le maintien à domicile des patients et prévenir les hospitalisations évitables.

Soutenir les professionnels face aux situations complexes

Dans un contexte d'augmentation des maladies chroniques et de vieillissement de la population, les professionnels sont aujourd'hui confrontés à une recrudescence de « parcours complexes », ou ressentis comme tel par le professionnel qui en assure le suivi. Un parcours de santé peut être ressenti comme complexe lorsque l'état de santé, le handicap ou la situation sociale du patient rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux. Face à ces situations, les professionnels, et en particulier le médecin traitant, peuvent avoir besoin d'un soutien et d'un appui pour évaluer la situation, mobiliser et coordonner les ressources nécessaires pour une prise en charge globale et coordonnée des patients. Interlocuteur unique des professionnels de proximité, les équipes des dispositifs d'appui à la coordination (DAC) ont pour mission de proposer des réponses concrètes aux professionnels, pour éviter les ruptures de parcours et prévenir les hospitalisations évitables.

Quelques exemples de recours au DAC

> Dans une zone rurale, une infirmière assure le suivi de M. et Mme X tous les deux diabétiques. Le couple est isolé, sans enfant et seul M.X conduit. Après la chute et l'hospitalisation de son conjoint, Mme X est seule à la maison, sans possibilité de se déplacer. L'infirmière sollicite le DAC pour qu'un professionnel identifie les ressources et le soutien à mobiliser et fasse le lien avec l'ensemble des intervenants.

> Après un COVID en Novembre 2021, M. Y est toujours fatigué, a des céphalées, n'arrive pas à finir ses journées de travail. Il a consulté à plusieurs reprises son médecin sans diagnostic. Ce dernier sollicite la cellule de coordination post-covid du DAC pour faciliter l'orientation et un suivi le plus adapté possible au patient

> Un couple âgé s'occupe depuis 39 ans de son fils handicapé à domicile. Un plan d'aide important est en place mais la mère perd en autonomie, un projet d'institution est envisagé. Un placement en structure pour personne en situation de handicap serait nécessaire pour le fils. Le père est opposé aux 2 projets. Le médecin traitant sollicite le DAC pour trouver des solutions à cette double problématique.

Un interlocuteur unique dans chaque département d'Occitanie

Tous les territoires sont couverts par un dispositif d'appui à la coordination (DAC). Celui-ci a été défini localement, sur proposition des professionnels qui le pilote et en fonction de la structuration de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale existante. Un numéro d'appel unique est ouvert dans chaque département.

DAC82
Dispositif d'appui à la coordination
05 63 300 900
> Président : Dr Jean-Marc Pariente
> Directrice : Cécile Pessione
contact@pta82.com
Lun/ven 08h30-17h

DAC81
Dispositif d'appui à la coordination
05 67 72 01 20
Président : Dr Théo Combes
Direction par interim : Muriel Roddier
resopalid81@orange.fr
Lun/ven 9h-12h30/13h30-17h

DAC46
Dispositif d'appui à la coordination
05 65 367 387
> Président : Laurent Bailly
> Directrice : Christelle Mazeyrie
contact@dac46.fr
Lun/ven 08h30-18h30

DAC12
Dispositif d'appui à la coordination
05 36 36 12 12
> Président : Jean-Pierre Salmon
> Directrice : Sophie Rebois
contact@dac12.fr
Lun/ven 09h-17h

DAC48
Dispositif d'appui à la coordination
07 86 90 50 48
>Présidente : Dr Mathilde Minet
> Direction par interim : Mme Fages (à oct.), Mme Gaudin
daclozere48@gmail.com
Lun/ven 09h-17h30

DAC32
Dispositif d'appui à la coordination
05 62 07 17 53
> Président : Yves Cahuzac
> Directrice : Karine Anquet
contact@dac32.fr
Lun/ven 08h30-12h30/13h30-17h

DAC30
Dispositif d'appui à la coordination
04 66 70 05 18
> Président : Dr Olivier Bredeau
> Directrice : Stéphanie Brunel
rspnimois@gmail.com
Lun/ven 9h-12h30/14h-17h30

DAC65
Dispositif d'appui à la coordination
05 62 93 13 13
> Président : Dr Laurent Baron
> Directrice : Sophie Lacourrèze
contact@dac65.fr
Lun/ven 08h-18h*
* 09h-17h en juillet/août

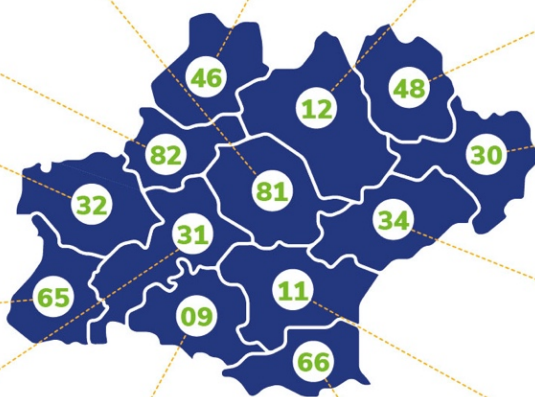
DAC34
Dispositif d'appui à la coordination
04 11 93 81 05
> Président : Jean-Marie Nicolai
> Directrice : Fatima Boughaf
contact@pta34.fr
Lun/ven 08h30-18h

DAC31
Dispositif d'appui à la coordination
05 62 26 04 04
> Présidente : Pascale Cazaneuve
> Directrice : Nelly Fontanaud
contact-pta31@reliance.fr
Lun/Ven 09h-12h30/14h-18h

DAC09
Dispositif d'appui à la coordination
05 61 67 69 21
> Président : Dr Thomas Bousson
> Directeur : Yassin Charti
accueil@accords09.org
Lun/ven 09h-16h30

DAC66
Dispositif d'appui à la coordination
04 48 07 06 60
> Présidente : Christine Beaupaire
> Directrice : Nadia Benguetaïb-Redon
contact@ptac66.fr
Lun/ven 09h-17h

DAC11
Dispositif d'appui à la coordination
04 68 26 29 76
> Présidente : Dr Audrey Borras
> Directrice : Brigitte Albert
contact@pta11.fr
Lun/ven 09h-17h



Pour en savoir plus

> sur **la constitution** des dispositifs d'appui à la coordination (DAC) : www.occitanie.ars.sante.fr



> sur **les missions et fonctionnement** des DAC



Voir aussi

> Vidéo de [présentation du DAC du Gers](#)

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier) vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr